

juin
2024
n°1

Bulletin de liaison du collectif *Appel4mars*

<http://appel4mars.fr>



appel4mars@gmail.fr

Rappel : pourquoi cet appel ?

Depuis la guerre d'Algérie, pendant laquelle des crimes indignes ont été commis sous la responsabilité des plus hautes autorités françaises, des voix se sont élevées, de manière récurrente, pour réclamer que l'État français reconnaisse ses responsabilités dans le recours systématique à la torture durant la répression coloniale.

Résumé :

1. Vie du collectif
2. Site web et courriel
3. Collecte « Documentaires »
4. Réponse de l'Élysée
5. Manifestation en novembre
6. Soutiens¶
7. Organisations signataires

Le Président de la République Emmanuel Macron a reconnu, en septembre 2018, l'assassinat de Maurice Audin à Alger en juin 1957 par les militaires français qui le détenaient, il a reconnu en mars 2021 l'assassinat de l'avocat Ali Boumendjel lors de sa détention et il a reconnu dans le communiqué de l'Élysée du 18 octobre 2022 qu'il s'agissait d'un système fondé sur la pratique de la torture.

Cette reconnaissance de la torture n'explique pas les dysfonctionnements de l'État et de ses institutions militaires, administratives et judiciaires qui ont permis que la théorie de la « guerre contre-révolutionnaire » ait été mise en œuvre. Elle n'explique pas que ceux qui l'ont pratiquée aient été promus et décorés alors que ceux qui l'ont dénoncée ont été poursuivis et emprisonnés, que des milliers de familles de disparus n'ont jamais reçu de réponse des autorités à leurs demandes, que des décrets ont autorisé la censure et la saisie des périodiques et des livres rapportant des faits dans leur vérité.

Le 4 mars 2024, dans la salle Alfred Dreyfus de la Ligue des droits de l'Homme, 23 associations ont lancé un Appel pour la reconnaissance de la responsabilité de l'État dans le recours à la torture durant la guerre d'Algérie. Plusieurs organes de presse, en France et à l'étranger, ont immédiatement rendu compte de cette initiative. Plusieurs associations et personnalités ont, depuis, fait connaître leur soutien à cet appel. Le présent bulletin permettra aux organisations signataires de faire le point sur nos actions en cours.

1. Vie du collectif

Le *collectif Appel4mars*, composé de représentants des associations signataires, se réunit périodiquement pour coordonner les initiatives et pour faire le point sur les réponses apportées à nos demandes par les autorités de l'Etat. Ces réunions donnent lieu à des compte rendus de travail qui sont communiqués aux participants.

2. Site web et courriel

Un site web a été créé pour informer sur nos actions : <http://appel4mars.fr> (voir p3). L'adresse courriel appel4mars@gmail.com permet de prendre contact avec le collectif.

3. Réponses de l'Elysée

En réponse à l'Appel transmis en février à la Présidence de la République, le collectif a reçu, le 12 avril 2024, une réponse indiquant que notre demande a été entendue et que la Secrétaire d'Etat chargée des Anciens combattants et de la Mémoire suivra le dossier. Le courrier évoque « l'exigence de grande lucidité, sans déni, et la nécessité de regarder l'histoire en face qui est la marque de la vitalité de notre nation ». Cela correspond à notre demande de vérité et de pédagogie citoyenne.

4. Collecte « Documentaires »

Afin de pouvoir réaliser des documents : films, vidéo, publications, etc., qui permettant de rendre compte de nos activités, un appel a été lancé aux associations signataires pour qu'elles contribuent à la constitution d'une *cagnotte*. C'est l'ACCA qui centralise les contributions des associations et des particuliers pour le compte du collectif. Le RIB correspondant peut être obtenu en écrivant à appel4mars@gmail.com. L'objectif est de réunir 3000 euros, environ. La cagnotte en contient actuellement 1550. Nous appelons les organisations partenaires et nos soutiens qui ne l'auraient pas encore fait à nous aider dans la mesure de leurs possibilités.

5. Projet de manifestation publique en novembre 2024

Le principe a été retenu d'une importante manifestation publique de nos associations en novembre prochain, sous forme d'une journée (Sénat ?).

6. Soutiens

La campagne de signatures en soutien à l'Appel continue :

- a) nous continuons à accueillir des associations qui souhaiteraient s'associer à notre appel ;
- b) nous avons pris contact avec plusieurs groupes politiques, syndicats, groupes parlementaires d'amitiés, etc. ;
- c) des signatures de personnes désireuses de s'associer individuellement à l'Appel continuent d'être recueillies.

Appel du 4 mars :
***Pour la reconnaissance de la responsabilité de l'Etat
dans le recours à la torture durant la guerre d'Algérie***

[Accueil](#)

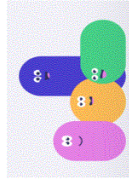
[Sources de conviction](#)

[Echos dans la presse](#)

[Documents utiles](#)

[Signer l'appel](#)

[Comment nous aider ?](#)



Contactez-nous !
appel4mars@gmail.fr

Conférence de presse des associations signataires de l'Appel

Le lundi 4 mars 2024, à 11h, dans la salle Alfred Dreyfus de la Ligue des Droits de l'Homme, 138 rue Marcadet, à Paris, les associations soussignées ont présenté un appel aux autorités de la République pour la reconnaissance de la responsabilité de l'Etat dans le recours à la torture durant la guerre d'Algérie.

[Texte de l'Appel](#)

[Premières associations signataires](#)

[Communiqué de presse du collectif des associations](#)

[Captation vidéo réalisée par F. Demerliac \(20 mn\)](#)



Représentants des associations signataires.

*De gauche à droite : A. Ruscio (ARAC), M. Decaster (AFASPA),
P. Beaudouin (LDH), N. Andersson (ACCA), Ch. Travers (4acg),
G. Manceron (AJMA)*

<http://appel4mars.fr>

[Le site des organisations de l'Appel du 4 mars](http://appel4mars.fr)

Premières associations signataires

(au 1/6/24)

- Agir Contre le Colonialisme Aujourd'hui, ACCA,
- Anciens appelés en Algérie et leurs Amis Contre la Guerre, 4acg,
- Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique, AFASPA,
- Association Josette & Maurice Audin, AJMA,
- Association Nationale des Pieds Noirs Progressistes et leurs Amis, ANPNPA,
- Association 17 Octobre contre l'oubli,
- Association Les Oranges,
- Association pour la Taxation des opérations financières et pour l'Action Citoyenne, ATTAC,
- Association RépubliqueAine des Combattants pour l'amitié, la solidarité, la mémoire, l'antifascisme et la paix, ARAC,
- Au nom de la mémoire,
- Comité Vérité Justice Charonne,
- Forum France-Algérie,
- France-Amérique Latine, FAL,
- Histoire coloniale et postcoloniale,
- Institut Tribune socialiste
- Les Amis de Max Marchand, de Mouloud Feraoun et de leurs compagnons,
- Ligue de Droits de l'Homme, LDH,
- Mouvement de l'Objection de Conscience (MOC-Nancy),
- Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, MRAP,
- Mouvement de la Paix,
- Non au Service National Universel,
- Réfractaires Non Violents à la guerre d'Algérie, RNVA,
- SOS Racisme

site du collectif : appel4mars.fr

contact : appel4mars@gmail.com